



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle

Séance du 11 avril 2023.

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT
 de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	23
PRESENTS	16
VOTANTS	20

**DATE DE LA
 CONVOCATION**

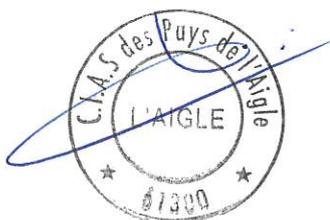
04/04/2023

OBJET

**Affectation des résultats
 2022 du CIAS – Budget
 annexe Petite Enfance**

Acte reçu en préfecture le
14 avril 2023
 Publié en ligne le
14 avril 2023
 Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
 Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du quatre avril, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Delphine PRIEUR, Jacqueline ROSSET, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Paule GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY
 Paule KLYMKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Sylvie MOLERO donne pouvoir à Delphine PRIEUR
 Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Paule GOUIN, Paule KLYMKO, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON,

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Richard ROUSSEAU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le compte administratif de l'exercice 2022,

Madame la Vice-Présidente propose les affectations de résultat 2022, pour le budget CIAS annexe – Maison de la Petite Enfance, suivantes :

Affectation du résultat de fonctionnement	
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00
Rappel du résultat de fonctionnement	0,00
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00
Report à la section de fonctionnement (002)	0,00
Report du résultat d'investissement (001)	76 691,57

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les affectations de résultats 2022 du budget annexe – Maison de la Petite Enfance proposées ci-dessus.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
 061-200072387-20230411-2023-04-11-020-DE
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023